

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **AS3 Actions spécifiques et enjeux** 2022-2023

Code

T.TS.SO354.AS3.F.23

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

6 ECTS

Langue

- allemand anglais
 français français - allemand
 français - anglais

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs d'apprentissage du module

- Découvrir l'évolution du service social et des politiques publiques en lien avec les changements de société.
- Expliquer le sens des pratiques de réseau et des collaborations interprofessionnelles.
- Prendre en compte la question des résonances et de l'empowerment dans sa posture professionnelle.
- Faire des liens entre développement durable et travail social.
- Prendre en compte la complexité des situations et les différents niveaux et interlocuteurs.rices impliqué.e.s.
- Comprendre et expliquer les fonctions et rôles possibles d'un.e assistant.e social.e dans la collaboration interprofessionnelle.
- Se situer face aux problématiques que vivent les différent.e.s acteurs.rices du terrain.
- Préparer, présenter et animer un débat autour d'un enjeu qui traverse un terrain du service social en se positionnant.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Les questions de posture, de fonction et rôle, de politiques sociales, d'écologisation du travail social, d'empowerment, de résonances, de réseau et de la collaboration interprofessionnelle sont abordées en 1ère année dans plusieurs modules fondamentaux. Il s'agit donc, pour chacune de ces thématiques, d'approfondir ce qui a été vu en focalisant sur les enjeux du service social, entre autres, à partir de situations amenées par des professionnel-le-s en prise avec l'actualité d'un.e assistant.e social.e.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A partir d'entrées théoriques en lien avec les questions ci-dessous, grâce aux témoignages réflexifs de différent.e.s intervenant.t.e.s de terrain, nous partirons d'une situation emblématique pour aborder les points suivants :

- Quelle expérience du travail en réseau et de la collaboration interprofessionnelle ?
- Quelles postures, fonctions et rôles de l'assistant.e social.e dans le réseau ?
- Quid du développement du pouvoir d'agir dans la pratique de l'intervenant.e ?
- Quid des résonances dans la pratique de l'intervenant.e ?
- Votre terrain participe-t-il à l'écologisation du travail social ?
- Quels enjeux, problèmes et questions traversent actuellement votre terrain en lien avec l'évolution des politiques publiques ?

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation se déroulera en trois parties :

- 1) un travail écrit de groupe autour d'une question qui fait débat dans le champ du service social.
- 2) l'animation d'un débat public avec deux politicien-ne-s autour de la question choisie par le groupe.
- 3) La rédaction d'un texte individuel autour de ce que l'étudiant.e a appris du débat en particulier et du cours en général.

L'évaluation permettra de s'assurer que l'étudiant.e :

- Est capable d'analyser un des enjeux actuels qui fait débat dans un champ professionnel du service social.
- Est capable d'exercer la conflictualité d'idées et acquérir des moyens pour gérer un débat d'idées.
- Est capable d'intervenir dans l'espace public, au niveau des décideur.se.s politiques à propos d'un enjeu sociétal.
- Est capable d'animer un débat d'idées, de se positionner, de synthétiser les idées-forces, les points et les divergences d'avis.

Répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

- a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante ;

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Une participation active aux différentes parties du module est souhaitée, entre autres avec des lectures hebdomadaires qui permettent de questionner en connaissance de cause les intervenant-e-s du cours afin de favoriser une relation pédagogique interactive et dynamique.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 Bibliographie

- Petitot, F. (Dir.). (2011). Penser, travailler ensemble : désir d'équipe, désir d'éthique : dossier. Toulouse : Erès Erès Tourte, T. (2011). Assistants de service social et travail en réseau. Vie sociale, 3, 119-132.
- Libois, J. & Loser, F. (2010). Travailler en réseau : analyse de l'activité en partenariat dans les domaines du social, de la santé et de la petite enfance. Genève : IES.
- Second, P. (2008). Travail social et soin psychologique : des éducateurs, des psychologues, des juges, des sauveteurs et leurs familles .
- Ramonville Sainte-Agne : Erès.
- Le Boterf, G. (2008). Travailler efficacement en réseau : une compétence collective . Paris : Ed. de l'Organisation

Un bibliographie complète est remise durant le cours

10 Enseignant-e-s

Guadagnini Sophie
Hofstetter Christine
Jimenez Jean-Daniel
Mackinnon Alejandro
Mercier Nathalie
Michaud Stéphane

Responsable de module *
Christine Hofstetter et Stéphane Michaud

Descriptif validé le *

20 février 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, coresponsable de filière